

## Togo-Allemagne Comment booster les relations d'affaires ?

P. 11

## "Atteindre 200 000 tonnes à l'horizon 2022" : la NSCT passe à l'offensive

P. 3

## Les sociétés minières doivent 0,75% du chiffre d'affaires au développement local

P. 8

## Le CERSA reçoit la visite du Vice- Président de la Banque mondiale



Le Centre Régional d'Excellence sur les Sciences Aviaires (CERSA), a reçu le 6 avril dernier, la visite du Vice-président de la Banque mondiale, Makhtar DIOP. Le but de cette visite est de constater ce qui se fait dans ce centre, voir les installations actuelles et celles en cours sur financement de la Banque mondiale et puis, poser la première pierre pour la construction du bloc administratif et du laboratoire, dans le cadre de l'expansion de l'unité expérimentale dudit centre.

Financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars soit plus de 4,5 milliards de FCFA, dans le cadre du projet des centres d'excellences africains qui soutiennent l'enseignement des sciences et technologies, dans les universités en Afrique de l'Ouest et du Centre, à travers 22 projets, le CERSA est aujourd'hui en bonne voie pour réaliser ses objectifs fixés.

A travers ce financement, la Banque mondiale espère du CERSA, des progrès énormes dans le domaine avicole, afin de permettre au Togo de disposer de poulets adaptés aux réalités locales et à portée de toutes les bourses, a laissé entendre le Vice-président de la Banque mondiale.

Le CERSA a démarré ses activités en 2014, et attirent déjà des étudiants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. ■



# Flash Eco



**Franck Ayawo ASSAH**

## Billet de la Finance

### Le business n'a pas besoin de blablabla

Le printemps de la coopération germano-togolaise crée l'opportunité de rencontres entre opérateurs économiques de l'Allemagne et ceux du Togo. C'est une rencontre entre un géant au pied d'acier et un nain au pied d'argile.

Après les « G to B » et les « B to B », les hommes d'affaires togolais sont-ils prêts et solides à faire du business avec ceux d'Allemagne rompus au management ? A part le tintamarre sur ces opportunités, le gouvernement, le ministère du commerce chargé de la promotion du secteur privé, la chambre de commerce, le patronat et les associations des opérateurs économiques disposent-ils des structures, d'un environnement économique favorable pour avaler, gérer et profiter de l'offre allemande ?

Que cette rencontre salubre ne reste pas à l'étape de diplomatie économique mais de pragmatisme économique. Le business n'a pas besoin de blablabla. ■

### Les 52<sup>e</sup> Assemblées annuelles de la BAD se tiendront en mai prochain en Inde

La BAD va tenir ses 52<sup>e</sup> assemblées annuelles du 22 au 26 mai 2017 en Inde. Cet événement couplé aux 43<sup>e</sup> Assemblées de son Guichet confessionnel, le Fonds africain de développement (FAD), aura pour thème, «transformer l'agriculture pour créer de la richesse en Afrique». C'est un thème qui fait référence à l'un des TOP5 de la BAD, « Nourrir l'Afrique». Il sera aussi question de travailler sur le document « Nourrir l'Afrique, stratégie pour la transformation agricole de l'Afrique 2016, 2025 ». ■

### Lomé dans le viseur d'Egypt Air

Caire –Lomé et Lomé-Caire sera bientôt conclu avec Egypt Air. transports aériens. Objectif affiché : étudier le marché pour décider de la date du début des vols entre Lomé et le Caire ; étudier le terrain, surtout, en ce qui concerne la formation du personnel de l'aéroport pour le traitement des vols Egypt Air. Les responsables de l'Autorité de l'aviation civile égyptienne et des représentants d'Egypt Air, en visite d'études et de marketing à Lomé ont dans leur viseur, la desserte de Lomé.

Une délégation de la compagnie, conduite par Mme Neven Wassif MALAK, Conseiller en Formation et développement à Egypt Air, en visite début avril dans la capitale togolaise a discuté avec les autorités en charge des Lomé, après la construction de la nouvelle aérogare en avril 2016, attire plusieurs compagnies de transport aérien. On cite entre autres : Kenya Airways, Emirates, Turkish Airlines et Tap Air Portuga. ■

### TKM signe un accord d'investissement avec le ministère de l'Urbanisme du Togo

L'entreprise allemande TKM (TurnKey Management), a signé le 4 avril dernier à Lomé, un accord d'investissement avec le ministère togolais de l'Urbanisme et du cadre de vie, en marge du Forum économique entre l'Allemagne et le Togo dénommé le « Printemps de la coopération germano-togolaise ».

Le projet concerne le traitement et l'épuration d'eau et un autre relatif à l'habitat social.

L'accord a été signé par la Directrice de TKM, Christine Deibert et le ministre de l'Urbanisme et du Cadre de vie, Fiatuwo Kwadjo SESSENOU, en présence du ministre des Affaires étrangères et de l'intégration africaine, Robert DUSSEY. ■

TOGO FINANCE & BUSINESS  
Bimensuel d'information économique et de la finance

#### Directeur général et de la Publication

Franck Ayawo ASSAH

#### Rédacteur en chef

Edgard KWESI

#### Secrétariat de rédaction

Emmanuel MENSAH

#### Journalistes/Reporters

Raphaël DJAMESSI

Yves KOKOAYI

Moïse BARANDAO

Patrick DÉGBÉVI

#### Ont collaboré à ce numéro

Sylvestre K. BENI

Angelo A. AHOCOUCO

Akpèné A. VIGNIKPO

Jules KAROUWE

Ekoué BLAME

#### Infographie

Spero D.

#### Photographie

Akoli GOUDEAGBÉ

#### Imprimerie

Pyramide Plus

Tirage: 1000 exemplaires

TOGO FINANCE & BUSINESS

Récépissé N° 0524/14/07/15/HAAC

Siège social :

Bourse du travail, 160, Boulevard du 13 janvier

Quartier Hanoukopé, Lomé

Tél : 22 34 11 86 / 90 15 34 89

97 80 10 87

E-mail : togofinbusiness@gmail.com

## Bloc-notes Contacts



Banques	Assurances	Établissements financiers	Autres institutions
<b>Banque Atlantique</b> +228 22 20 88 92	<b>Allianz Togo</b> +228 22 21 97 73 +228 22 21 97 74 +228 22 23 23 40	<b>BCEAO / Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest</b> +228 22 21 53 84	<b>Chambre de commerce</b> +228 22 23 29 00 +228 22 21 70 65
<b>BOA</b> +228 22 53 62 62	<b>Beneficial life Insurance</b> +228 22 51 06 07	<b>BIDC / Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO</b> +228 22 21 68 64	<b>CFE</b> +228 22 21 47 30
<b>BIA TOGO SA</b> +228 22 21 32 86	<b>Fidelia Assurances</b> +228 22 22 87 87	<b>BOAD / Banque Ouest Africaine de Développement</b> +228 22 21 59 06	<b>Port autonome de Lomé</b> +228 22 23 77 00 +228 22 23 78 00
<b>BPEC</b> +228 22 53 47 00	<b>GTA-C2A</b> +228 22 25 60 75	<b>BAD / Fonds africain de développement</b> +228 22 22 80 02	<b>ANPE</b> +228 22 20 97 74
<b>BTCI</b> +228 22 23 55 00	<b>GTA-C2A VIE</b> +228 22 21 93 75 / 76	<b>Fonds GARI</b> +228 22 21 06 05	<b>SEGUCE</b> +228 22 20 69 20 +228 22 23 90 00
<b>BSIC-TOGO</b> +228 22 20 21 98	<b>MAFUCECTO Assurance Vie</b> +228 22 21 06 32 +228 22 20 52 94	<b>Caisse régionale de refinancement hypothécaire</b> +228 22 23 27 22	<b>SAZOF</b> +228 22 51 43 18
<b>Coris Bank</b> +228 22 20 82 82	<b>NSIA</b> +228 22 20 81 50 +228 22 20 81 51	<b>ANPGF</b> +228 22 53 51 00	<b>ITIE - TOGO</b> +228 22 26 89 90 +228 22 42 08 86
<b>Diamond Bank</b> +228 22 53 10 01	<b>Ogar Assurances</b> +228 22 50 08 08	<b>BRVM</b> +228 22 53 51 00	<b>OTR</b> +228 22 53 14 00
<b>Ecobank</b> +228 22 21 72 14	<b>Saham Assurance</b> +228 22 21 59 58 +228 22 21 79 91	<b>SGI - Africabourse</b> +228 22 22 00 40 / 93 03 84 18	<b>DOSI</b> +228 22 61 96 61
<b>Orabank</b> +228 22 21 36 41	<b>SUNU Assurance</b> +228 22 21 10 34 +228 22 21 17 57	<b>SGI - Togo</b> +228 22 22 30 86 / 22 22 31 45	<b>ARMP</b> +228 22 22 50 93
<b>SIAB</b> +228 22 21 13 41		<b>Opti Asset Management</b> +228 22 22 31 45 / 22 22 04 42	<b>Cour des Comptes</b> +228 22 61 89 28
<b>Société générale</b> +228 22 53 75 00			
<b>UTB</b> +228 22 23 43 00			

## “Atteindre 200 000 tonnes à l’horizon 2022” : la NSCT passe à l’offensive

La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT), lance pour le compte de la campagne cotonnière 2017/18, une stratégie de remobilisation des producteurs pour l’accélération de l’évolution de la production cotonnière au Togo. Cette campagne a pour but de convaincre 200.000 producteurs à s’engager pour cette nouvelle campagne et d’emblaver un minimum de 160.000 hectares, pour un rendement de minimum de 160.000 tonnes de coton-graine.

Par ce procédé de remobilisation, la NSCT veut engager des discussions franches avec les producteurs, à travers une communication décentralisée, menée auprès des paysans des zones et Groupements de Producteurs de Coton.

30 localités seront visitées par région cotonnière par les équipes constituées à cet effet. Ces informations ont été données le 31 mars dernier, lors d’une conférence de presse organisée par la NSCT, à Lomé.

L’objectif spécifique de cette



remobilisation de producteurs se place dans la logique générale de l’orientation stratégique que la filière s’est assignée en 2013. D’après cette orientation stratégique, la filière devrait produire 200.000 tonnes de coton-graine à l’horizon 2022, de qualité supérieure,

avec un rendement d’au moins 1600kg/hectare. C’est un objectif que « croit bien atteindre », Nana Adama NAFAMÉ, DG de la NSCT.

Selon des chiffres officiels de la NSCT, « la plus haute performance en matière de production coton-graine dans l’histoire

de la filière togolaise est de 188 000 tonnes en 1998-1999 ».

Entre 2009 et 2011, la production passe de 28 000 t à 46 000 t.

De 2011 à 2014, la production est passée à 79 000 tonnes, puis à 80 000 tonnes avant de chuter à 78 000 tonnes pour 2013-2014.

Pour la campagne 2014-2015, on note une progression à 114 000 tonnes. Quant à la campagne 2015-2016, elle a connu une chute, ramenant la production à 100 000 tonnes de coton-graine.

Le coton ou encore l’or blanc, est la première culture industrielle du Togo. Cette culture industrielle participe pour 20 à 40% des recettes d’exportations et ce, en fonction des niveaux de production. Sa contribution au PIB est entre 1% et 4,3%, selon les années. Une contribution qui reste encore en dessous de l’attente des acteurs de la filière cotonnière togolaise. ■

**Jules KAROUWE**

## L’avenir sera rose pour la filière fruits et légumes

L’agriculture africaine ne doit pas rester le refuge de la pauvreté et des gens peu formés ». Tel est le souhait de Guy STINGLHAMBER, Délégué général et Directeur des programmes du Comité de liaison Europe-Afrique-Caraïbes et Pacifiques (COLEACP).

Il a fait cette déclaration le 5 avril dernier à l’ouverture de l’atelier régional sur la filière fruits et légumes organisé par le ministère de l’Agriculture, de l’élevage et de l’hydraulique du Togo en partenariat avec le Secrétariat général du Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et le COLEACP.

Cet atelier succède à l’atelier national sur la même thématique avec pour thème : « Ensemble au service de la performance des filières fruits et légumes ouest-africaines ». Les deux délégations venues des pays membres de l’UEMOA, ainsi que du Cap Vert, de la Guinée Conakry



et de la Mauritanie, ont réfléchi sur le devenir de cette filière. L’objectif est d’informer les acteurs sur les changements du contexte réglementaire et commercial de la filière des fruits et légumes et poser les bases du programme d’actions pour développer durablement le

secteur.

Faisant l’état des lieux à l’ouverture de la rencontre, le ministre de l’Agriculture, de l’Élevage et de l’Hydraulique, Ouro-Koura AGADAZI, a fait savoir que le secteur des fruits et légumes au Togo a connu une « nette amélioration » avec une

diversification de la production et un accroissement des volumes.

« Cet atelier va dans le sens du relèvement des compétences et des ressources humaines » et servira en outre à « sensibiliser les acteurs publiques et privés sur le changement de réglementation, présenter le nouveau programme du COLEACP pour redynamiser la filière et valider le plan d’action proposé à cet effet », a expliqué le ministre AGADAZI.

Malgré toutes les difficultés qui obstruent la marche de la filière vers le développement, l’avenir sera rose, a laissé entendre M. Ouro-Koura AGADAZI. ■

**Aklom A.(Afreepress)**

## Partenariat ESAG-NDE et BRVM : Vulgariser la culture boursière à l'école

L'Ecole supérieure d'administration et de gestion (ESAG-NDE) dispose désormais d'une salle de marché. Inaugurée le 14 mars dernier à Lomé, elle est le fruit d'une collaboration entre la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) et l'Ecole supérieure d'administration et de gestion- Notre Dame de l'Eglise (ESAG-NDE). Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement de la BRVM, dont l'objectif est de vulgariser la culture boursière.

« En offrant à différentes structures de formation un accès à son système de négociation, la BRVM entend donc donner la possibilité à ses auditeurs de suivre quotidiennement les séances de bourses en temps réel », a déclaré Brahim DIOUF, Représentant du Directeur Général de la BRVM.

Cette salle de marché permettra aux enseignants et professionnels de la finance et du marché boursier, d'aider les étudiants à acquérir une expérience solide et une bonne connaissance des outils professionnels. Elle offre en outre aux étudiants la possibilité de s'exercer à des cas pratiques de négociations à partir d'un logiciel de simulations boursières », a affirmé pour sa part, la sœur Pauline Kisita SUA, Directrice générale de l'ESAG-NDE. Toutefois,



l'accès à la salle de marché reste disponible « aux personnes de bonne volonté », désireuses de « développer et de pratiquer les valeurs boursières », a-t-elle souligné.

Selon M. DIOUF, cette initiative contribuera, non seulement à accompagner les programmes de formation en finance et en entrepreneuriat en tant qu'outil didactique et pratique, mais aussi aider à préparer les générations futures pour les métiers de la bourse, exhortant les étudiants à « en prendre bien soin ».

La cérémonie d'inauguration a été couplée d'une séance de remise d'attestation à des étudiants ayant

réussi à un concours précédé d'une formation organisée par l'institution boursière. Institution boursière de la zone Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la BRVM, s'est fixée le défi de ne pas être en reste et montrer que l'Afrique dispose d'un potentiel de ressources encore très faiblement mobilisées et exploitées.

Le 19 septembre 2016, elle a été sacrée « Bourse la plus innovante en Afrique » lors du 9ème forum sur l'investissement en Afrique qui s'est déroulé aux Etats-Unis. La BRVM a également intégré l'indice international MSCI Frontier Markets Index le 14 novembre 2016. ■

**Akpéné VIGNIKPO**

### 861,5 milliards de F CFA de Bons et Obligations de trésor pour le 2e trimestre 2017

Le volume global prévisionnel des émissions de titres et bons de trésor attendu pour le deuxième trimestre de l'année en cours, s'élève à 861,5 milliards de FCFA, annonce UMOA-Titres dans son calendrier. Selon les prévisions pour le deuxième trimestre, l'ensemble des Bons de trésors est estimé à 531 milliards de F CFA et celui des Obligations de Trésor s'élève à 331 milliards de F CFA.

Pour le seul mois d'avril, l'ensemble des 8 pays de l'Union économique et monétaire (UEMOA), va tirer 346,5 milliards de F CFA dont 276 milliards de F CFA de Bons de trésor et 71 milliards d'Obligations de trésor.

Le Togo, au cours de ce mois d'avril, va lever sur le marché financier de l'UMOA-Titres, une Obligation de trésor pour un montant de 20 milliards CFA tandis que la Côte d'Ivoire va lever sur ce même marché, au cours de la même période, 205 milliards de F CFA.

**F.A.A.**

## Edoh Kossi Amenounve prend la tête du Club Afrique de l'AFIC

Le Togolais Edoh Kossi AMENOUNVE, directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières d'Abidjan (BRVM), a été désigné le avril dernier pour prendre la tête du Club Afrique de l'Association française des investisseurs pour la croissance (AFIC).

Créé il y a un an, il vise à construire un réseau interafricain de décideurs et d'opérateurs économiques sur les investissements privés sur le continent en droite ligne avec les



missions de l'AFIC.

L'objectif est notamment de favoriser la promotion du capital-investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics

en créant un cadre d'échanges permanents.

L'AFIC est une association française qui compte près de 300 membres dont des sociétés de capital-risque (SCR), des Fonds Communs de Placement à Risque, des Fonds Communs de Placement dans l'Innovation, des sociétés de gestion, de conseil, d'investissement et des Fonds de fonds.

La vocation de l'AFIC est de représenter et de promouvoir la profession du capital-

investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics en France. ■

*Lisez et faites lire  
Togo Finance  
& Business*

## Le programme INNOV-UP incite plus les jeunes filles et femmes à l'entrepreneuriat

**L**e centre de formation d'entrepreneuriat des femmes du Togo, a réuni à son siège le 7 avril dernier, des jeunes filles et femmes autour d'un atelier de formation, dans le cadre de son programme dénommé INNOV'UP. Bâtit autour du thème « Comment élaborer son plan d'action de carrière professionnelle », cette séance de travail a été organisée en vue d'aider la gente féminine à avoir une vision claire et précise sur leurs différentes carrières professionnelles auxquelles elles aspirent à la fin de leurs cycles scolaires, et surtout comment les aider à y parvenir.

Le programme INNOV-UP, incubateur de projet, est une initiative de la Fédération des Femmes Entrepreneures et Femmes d'affaires du Togo (FEFA-Togo). Il accompagne les jeunes



filles et femmes à aboutir à un « développement personnel ainsi que professionnel », a souligné Madame Candide LÉGUÈDÈ, Présidente de la FEFA-Togo.

Soutenu par le PNUD et le gouvernement togolais, INNOV-UP promeut l'entrepreneuriat féminin

par un soutien actif et intégré des initiatives économiques à fort potentiel de création de richesse et de génération d'emplois durables. Outre son objectif de renforcer des compétences entrepreneuriales des femmes tout en offrant à ces dernières, il est également prévu

un accompagnement stratégique et technique dans le développement de leurs entreprises.

Pour Madame Khardiata LO NDAYE, Représentante-Résidente du PNUD au Togo, cette initiative est la bienvenue, dans la mesure où « elle permet aux jeunes filles en fin d'études scolaires d'acquérir des expériences auprès des femmes qui excellent déjà dans le monde des affaires », a-t-elle affirmé, tout en se réjouissant du soutien qu'apporte le PNUD au programme-ci.

Au cours de cet atelier de formation, les participantes ont été initiées à comment concevoir un projet jusqu'à sa réalisation. ■

**Akpéné VIGNIKPO**

### Les nominations



- **Ingride AWADE** à la tête de la CNSS

L'ex-Directrice des impôts, devenue patronne de la Délégation à l'organisation du secteur informel(DOSI), Ingrid Awade, prend les rênes de la Caisse nationale de sécurité sociale(CNSS), longtemps sous la direction de Koffi Kadanga Walla, en poste depuis des décennies, même après sa retraite.

Elle aura géré une institution qui fait face à des difficultés structurelles.



- **Yaovi Atigbè IHOU**, ministre de l'Industrie et du Tourisme

L'ex-DG de l'Union togolaise de banque(UTB), Yaovi Atigbè Ihou, admis en 2016 à la retraite, est depuis quelques jours, le ministre de l'Industrie et du Tourisme. Ces portefeuilles déchargent Mme Bernadette Legzim-Balouki qui les cumulait avec ceux du Commerce et de la promotion du secteur privé.

L'ex-DG de l'UTB, banquier de profession, avait également été DG de Togo Telecom de 1998 à 2003.



## MARKETING IN ACTION

### LOMÉ, 2017

FORMATION EN MARKETING POUR  
ENTREPRENEURS  
À LOMÉ, AVRIL ET MAI 2017

ENREGISTREMENT DU 14 AU 29 MARS

Le programme « Marketing in Action » est une formation en marketing pour entrepreneurs, développée par des chercheurs à l'Université Harvard aux États-Unis et mis en œuvre à Lomé en collaboration avec l'Association des Jeunes Entrepreneurs (AJET). La formation dure deux jours, pendant Avril - Mai, 2017.

Coût de participation 10.000 Fcfa (subventions disponibles)

Inscription à notre local (Energy Generation Academy) sise à Kégué dans le von de SPES, boulevard de Kpatcha.



Tél: +228 93 47 25 21

Web: [projects.iq.harvard.edu/marketinglome](http://projects.iq.harvard.edu/marketinglome)

# Banque & Assurances

## Banque

### « Ecobank Mobile » : nouveau produit digital à la disposition de la clientèle Ecobank

Aux différentes prestations numériques qu’offre Ecobank-Togo à sa clientèle, vient s’ajouter une de plus, dénommée « Ecobank Mobile », une Application qui permet d’effectuer de multiples transactions financières et l’ouverture d’un compte digital en quelques minutes, via un Smartphone, ou une Tablette.

L’Application “Ecobank Mobile” vient ainsi révolutionner le marché bancaire au Togo avec ses avantages. Elle permet à la clientèle de la Banque d’effectuer des « transactions bancaires courantes depuis leur téléphone portable, où qu’ils soient et quand ils le veulent », a souligné le Directeur général d’Ecobank-Togo, Mamady DIAKITÉ, lors de la cérémonie de lancement dudit produit le 6 avril dernier à Lomé.

Grâce à cette innovation, les clients



d’Ecobank-Togo ont désormais la possibilité de : consulter le solde de leurs différents comptes, recevoir leur relevé bancaire en un clic, de régler des factures diverses, de transférer de l’argent instantanément au Togo et à travers les 32 autres filiales du Groupe et bénéficier d’autres services juste

avec leur Smartphones.

L’une des premières utilisations de cette application est le paiement marchand avec le MASTERPASS QR, qui permet « d’effectuer des paiements aussi bien dans les structures formelles (supermarchés, hôtels, pharmacies, restaurants), qu’

après des établissements et autres initiatives informelles (marchands de fruits, bouchers, cordonniers etc.) », a expliqué M. Mamady DIAKITÉ, avec la précision selon laquelle, le Masterpass n’est uniquement pas accessible qu’aux clients d’Ecobank-Togo, mais à toute la population togolaise.

Cette initiative qui est d’ailleurs une première au Togo, s’inscrit dans l’objectif de la Banque qui consiste à « participer à la croissance de l’économie du Togo et de la sous-région », ainsi qu’à « réduire la circulation de l’argent liquide ». ■

**Akpéné VIGNIKPO**

## COMMUNIQUE

### PORTANT CHANGEMENT DE DENOMINATION

La Direction de l’Université Privée de Management (UPM Togo) tient à informer son aimable public qu’elle a changé de Dénomination.

La nouvelle dénomination est « **Institut Privé Supérieur de Management** » (IPM Togo).

L’IPM Togo tient donc à rappeler au public que les Inscriptions se poursuivent dans les filières suivantes en Licence et Master : Comptabilité Contrôle Audit, Finance Comptabilité, Gestion des Ressources Humaines, Management des Organisations, Gestion Commerciale, Management Public, Logistique, Gestion des Projets.

LA DIRECTION

Tarifs d’abonnement  
 TOGO FINANCE & BUSINESS  
 Contacts : + 228 22 34 11 86 / 90 15 34 89 / 97 80 10 87  
 E-mail : togofinbusiness@gmail.com

PÉRIODE	NOMBRE DE NUMÉROS	PRIX
1 An	24 Numéros	<del>12 000 F</del> 10 000 F
6 Mois	12 Numéros	6000 F
3 Mois	6 Numéros	3000 F

Lisez et faites lire  
 Togo Finance &  
 Business

## Rendez-vous

18 - 20 avril

Africa Belgium Business Week, Genval en Belgique

19 - 20 avril

4e édition du Rendez-vous de Casablanca de l'assurance, Casablanca, Maroc

22 - 23 avril

Forum de haut niveau de Tana sur la sécurité en Afrique, thème : « Gouvernance des ressources naturelles en Afrique », Bahir Diar, Ethiopie

28 - 29 avril

13e Forum économique international, Bangui, République de Centrafrique

02 mai

2e édition de la semaine des Energies et Energies renouvelables d'Afrique, Ouagadougou, Burkina Faso

03 mai

Business Strategy and Innovation Conference, Accra, Ghana

22 - 26 mai

Assemblées annuelles de la BAD, Ahmedabad, Etat de Gujarat, Inde

24 - 25 mai

16ème Africa Independents Forum, Londres, Angleterre

# Hausse de 19,3% du résultat net bénéficiaire de la BOAD



La Banque ouest africaine de développement (BOAD), affiche une bonne santé financière avec une hausse du résultat bénéficiaire de plus de 19% pour l'année 2016.

Les comptes approuvés pour l'exercice clos le 31 décembre dernier, lors du Conseil des ministres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) le 31 mars dernier à Dakar, dans la capitale sénégalaise, affiche un résultat net bénéficiaire de 10, 548 milliards FCFA contre 8, 839 milliards de FCFA à fin 2015, soit une hausse de 19,3%.

Le produit net bancaire, au cours de la même période, atteint 34, 131 milliards de FCFA contre 32,614 milliards de FCFA au titre de l'exercice

2015, soit une hausse de 4,6%. Le total du bilan a subi un accroissement de 26,9%. De 1 783,64 milliards de F CFA en 2015, il est de 2 263, 357 milliards de FCFA pour l'année 2016.

Au plan opérationnel, note l'institution financière, le montant des financements accordés par la BOAD en 2016, « s'élève à 500,6 milliards F CFA, portant ses engagements nets depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976, à près de 4 410 milliards FCFA, pour la réalisation de 1 044 projets ».

« La structure financière reste équilibrée, notamment avec des fonds propres effectifs s'élevant à 634, 693 milliards de FCFA et représentant

29,2% du total bilan hors capital non libéré », se réjouit la Banque.

La bonne performance des résultats, selon la BOAD est due à « l'amélioration des produits des prêts, ainsi que la stabilisation des frais généraux et du coût du risque ».

Créée le 14 novembre avec pour siège Lomé, la BOAD est devenue le bras financier de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Son objectif : « promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest par le financement des projets prioritaires de développement ». ■

**E. MENSAH**

## Opérateurs économiques, hommes d'affaires, commerçants et commerçantes...

Togo finance & business met à votre disposition, cette bande de **26x6,5 cm** pour réaliser la **publicité** de vos produits.

Rapprochez-vous du Service commercial ou de la Direction du journal.

Contacts : **22 34 11 86 ; 90 15 34 89 ; 97 80 10 87** E mail : **togofinbusiness@gmail.com**

# 8 Mines & Energie

## Mines

### Les sociétés minières doivent 0,75% du chiffre d'affaires au développement local

Les entreprises minières, en activité au Togo, sont contraintes de contribuer à 0,75% de leur chiffre d'affaires annuel au développement local et régional.

Ainsi en a décidé le gouvernement togolais qui fait de la mise en valeur du potentiel minier du pays un important pilier de sa politique de développement.

Février dernier, le conseil des ministres a adopté un décret à cet effet qui détermine la nature et le montant de la contribution financière ainsi que la composition et le fonctionnement du comité de gestion de cette contribution.

« La contribution financière est fixée pour les exploitants à grande échelle, les exploitants à petite échelle et les exploitants des matériaux de construction à 0,75% du chiffre d'affaires annuel », dit le décret.

Selon les autorités togolaises, cet apport des entreprises minières consistera en une participation financière annuelle et en la réalisation d'œuvres socio-économiques et communautaires par l'exploitant dans la collectivité territoriale concernée par l'exploitation.

« Toutefois, cette contribution ne



dispense pas les entreprises minières de leur responsabilité sociale et environnementale », ont-elles ajouté pour lever toute équivoque.

C'est à un tournant décisif du développement du Togo marqué d'intenses activités minières et de l'attribution en série des permis d'exploration ainsi que d'exploitation à grande échelle du calcaire, du marbre haut de gamme, du fer, du phosphate, etc.

Cependant, le code minier du Togo est devenu obsolète au regard des enjeux du

développement et de la mise en valeur des richesses minières.

Le processus de son remplacement par un nouvel arsenal juridique et harmonisé à ceux appliqués dans les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est en cours.

Le nouveau code intégrera plusieurs innovations, sera très incitatif à l'actionnariat national et assurera une exploitation optimale des ressources dans l'intérêt des populations riveraines, apprend-on.

Dans ce contexte, la compagnie australienne

Keras Resources plc peine à recevoir le permis minier sur le projet de manganèse Nayega couvrant 92 390 ha qu'elle détient à 85%, via la Société générale des Mines, dans la préfecture de Kpendjal-Ouest, nord du pays.

Elle envisage une exploitation low-cost sur le gisement principal qui est une minéralisation longue de 2,2 km et large de 500 m avec une épaisseur moyenne de 3,3m.

Le Togo, pays minier, connaît une exploitation de l'or et du diamant encore classée « artisanale », mais peut revendiquer l'enseigne de grand producteur de phosphate et de calcaire tout en se vantant de posséder un énorme potentiel de marbre, de manganèse, de calcaire, de phosphate, de terres rares, etc. En 2014, le secteur extractif est demeuré le premier contributeur dans ses exportations à hauteur de 31,6%, selon le dernier rapport 2014 de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) qui a fait état d'une contribution limitée à 2,9% et 2,6% du secteur respectivement dans le PIB et dans les recettes de l'Etat. ■

**Rutilance.com**

## Energie

### La BAD milite pour des investissements en faveur de l'accès à l'énergie en Afrique

Plus de 180 parties prenantes du secteur de l'énergie hors réseau, ont été réunies le 28 mars dernier par la Banque Africaine de Développement (BAD), à son siège à Abidjan, pour discuter des actions relatives à l'appui à l'intensification des investissements en faveur de l'accès à l'énergie.

L'objectif de cette rencontre qui s'inscrit dans la « semaine de l'énergie », a pour objectif d'entraîner l'éclosion d'une « Révolution énergétique hors réseau », permettant d'apporter une électricité moderne, propre et abordable à 75 millions de ménages et entreprises sur le continent.

Plusieurs sujets ont fait l'objet de discussions, notamment, la nécessité d'une volonté politique accrue des gouvernements, de la planification intégrée à long terme



des solutions hors réseau et en réseau, et du développement de l'écosystème local.

Cette rencontre s'inscrit également dans le cadre général du « New

Deal » pour l'énergie en Afrique, un programme de la BAD, qui vise à offrir à tous les africains un accès universel à l'énergie d'ici 2025.

Le New Deal, est un programme par lequel la BAD s'est fixée pour objectif

de créer 75 millions de connexion à l'électricité « hors réseau », d'ici 2025. Pour y parvenir, une collaboration sans précédente entre un large éventail de partenaires engagés est importante.

Cette préoccupation de l'institution financière africaine, justifie encore mieux l'organisation de cet atelier « Révolution hors réseaux » du 27 au 31 mars dernier, et qui se situe dans le cadre de la « semaine de l'énergie ». Il s'agit d'une semaine au-cours de laquelle un ensemble d'événements sont organisés et accueillis par la BAD, pour favoriser les discussions et partenariats de hauts niveaux visant à électrifier l'Afrique ainsi que de libérer son énorme potentiel énergétique. ■

**Jules KAROUWE**



# Annnonce & Publicité

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE  
.....  
LA COMMISSION  
.....

## APPEL A CANDIDATURES RELATIF A LA SELECTION DE CANDIDATS POUR LE COMPTE DU PROJET TALENTS DU MONDE/UEMOA, 17ème PROMOTION .....



**1.** Dans le cadre de la coopération entre l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, la Région Bretagne en France et la Fondation Solacroup Hébert, un Programme qui allie management, organisation du travail, connaissance de l'entreprise et citoyenneté, intitulé « TALENTS DU MONDE/UEMOA », a été conçu au profit des jeunes opérateurs économiques de l'Union.

**2.** Son objectif est de permettre aux bénéficiaires de développer dans leur pays leurs activités et leurs compétences. Il permettra également aux bénéficiaires de tisser des réseaux avec des entreprises bretonnes.

**3.** Sous l'égide de la Fondation Solacroup Hébert, ce Programme sera exécuté en partenariat avec l'Association française Bretagne Commerce International (BCI) et la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR/UEMOA).

**4.** La formation de la 17ème promotion est prévue de **04 Septembre au 13 Octobre 2017** à l'Institut Marie-Thérèse SOLACROUP à Dinard, en France. Cette promotion sera exclusivement consacrée **aux entreprises dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.**

**5.** A cet effet, le Président de la Commission de l'UEMOA et le Président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA lancent le présent appel à candidatures, en vue de sélectionner des jeunes opérateurs économiques susceptibles de participer au Programme.

**6.** Les personnes intéressées doivent répondre aux critères suivants :

- être jeune chef d'entreprise (moins de 45 ans) ;
- avoir au moins le niveau BAC+2 ;
- avoir déjà une entreprise d'au moins deux (02) ans et être en mesure de présenter une étude solide et bien argumentée du projet de développement de ses activités ;
- avoir l'autorisation formelle de son responsable, lorsque le candidat est un employé ;
- être en mesure d'assurer son transport Aller/Retour du pays d'origine au lieu de la formation (Dinard / France) ;
- être en mesure de s'absenter sept (07) semaines de son entreprise ;
- s'engager à suivre toute la formation.

**NB. : Il n'est recevable qu'un seul dossier de candidature par entreprise.**

### 7. Coût et financement de la formation

#### ■ frais pris en charge :

- hébergement ;
- restauration en pension complète ;
- activités marquées du symbole \* dans le Programme ;
- formation ;
- déplacements sur le lieu de rencontre avec les entreprises bretonnes ;
- déplacements et hébergement si besoin sur le site des entreprises d'accueil.

#### ■ frais non pris en charge :

- les frais médicaux (voir couverture sanitaire) ;
- les déplacements hors période de formation ;
- les dépenses téléphoniques et notamment les cartes téléphoniques même durant le stage ;
- le billet d'avion aller-retour et le déplacement jusqu'à Dinard ;
- les activités et loisirs qui n'entrent pas dans le cadre du Programme ;
- et plus généralement toute dépense personnelle.

**Il n'est pas prévu un financement des projets dans le cadre du Programme. La participation au Programme ne donne donc pas droit à un financement des projets d'entreprise des lauréats.**

### 8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- un curriculum vitae détaillé, avec les pièces justificatives, prouvant que le

candidat remplit les critères indiqués ;

- une description de l'entreprise et du projet comportant au moins les sous-dossiers suivants : juridique (statut juridique de l'entreprise), technique (moyens techniques de réalisation), étude de marché (marché visé), financier (Programme d'investissement et Compte d'exploitation prévisionnel sur cinq (05) ans), économique et social (emplois à créer, impact sur la réduction des importations et la promotion des exportations...). Cette description sommaire du projet ne doit pas dépasser dix (10) pages ;

- une justification du Chiffre d'Affaires des deux (02) dernières années ;
- une note d'engagement sur l'honneur du candidat confirmant sa capacité à prendre en charge le titre de transport aller-retour de son lieu de résidence à Dinard en France et sa disponibilité à suivre tout le Programme de formation ;

- une fiche de renseignements disponible sur les sites Internet **www.uemoa.int**, **www.ccruemoa.org** et **www.izf.net** ou à retirer auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie, entièrement remplie et comportant la photo du candidat ;

- une copie légalisée de chaque pièce justificative de l'existence de l'entreprise et de sa régularité vis-à-vis des services du fisc ;

- une autorisation expresse du Chef d'entreprise, le cas échéant.

Le dossier complet comportant toutes les pièces justificatives de l'existence de l'entreprise doit être déposé en cinq (05) exemplaires à la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays de résidence du Candidat.

### 9. Processus de sélection des candidats

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de chaque Etat membre réceptionne les dossiers de candidatures jusqu'à la date et l'heure limites fixées pour le dépôt ;

- Les dossiers reçus et conformes aux conditions de dépôt, sont examinés par un Comité national de sélection suivant des critères uniformisés pour les huit (08) Etats membres. Le Comité national est composé des représentants des Chambres consulaires nationales (commerce, industrie, métier et agriculture) et des ministères chargés du secteur privé, de la jeunesse et de l'emploi ;

- Les dossiers reçus et examinés au plan national sont ensuite transmis avec le PV du Comité national de sélection, à un Comité de sélection finale, composé des représentants de l'UEMOA, de la Fondation Solacroup Hébert et de l'Association Bretagne Commerce International, en France.

**10.** Tout candidat retenu et n'ayant pas pu prendre part à la formation pour une raison quelconque doit réintroduire sa demande pour une autre session, s'il est toujours intéressé. Sa demande suivra à nouveau le processus initial d'examen des dossiers.

**11.** Les dossiers de candidature portant la mention « **candidature pour la sélection de candidats pour le compte du Programme « TALENTS DU MONDE/UEMOA » de l'espace UEMOA** », doivent parvenir sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies), au plus tard le **1er juin 2017 à 17 Heures, le cachet de la poste faisant foi**, aux Secrétaires Généraux ou aux Directeurs Généraux des Chambres de Commerce et d'Industrie du pays de résidence.

**12.** Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie des Etats membres de l'UEMOA ou sur les sites Internet **www.uemoa.int**, **www.ccruemoa.org** et **www.izf.net**.

### 13. Personnes de contact :

- **Monsieur Marou SAWADOGO** : Chargé de l'Entreprise à la Commission de l'UEMOA (Ouagadougou) ; Tél. : + 226 25 50 06 29, E-mail : msawadogo@uemoa.int

- **Mme Z. Olivia PLACKTOR** : Chef Secrétariat DG/CCR-UEMOA (Lomé) ; Tél. / LD : + 228 22 23 23 70, E-mail : ccruemoa@yahoo.fr ; ccr@uemoa.int

# Shopping & Bon vivre



*Supermarché La Samaritaine*

*Alimentation, Boissons, Cosmétique...*

*Shopping! Bon vivre!*  
 Supermarchés, Hôtels, Restaurants,  
 Boutiques de prêt-à-porter,  
 Entreprises et Sociétés de vente de  
 produits divers,  
 Profiter de cet espace Shopping et Bon  
 vivre pour faire la promotion de vos  
 produits et services.  
 A l'approche des fêtes de Pâques, **Togo  
 Finance & Business** vous propose des  
 tarifs défiant toute concurrence.  
 Contactez-nous au:  
 22 34 11 86 ; 90 15 34 89 ;  
 90 99 98 55 ; 97 80 10 87  
 Ou écrivez-nous à : [togofinbusiness@  
 gmail.com](mailto:togofinbusiness@gmail.com)  
 Togo Finance & Business : Les pages de  
 l'Économie au Togo, le Semensuel de la Finance  
 et des Affaires.

★ **QUEEN MARY** 👑  
**Restaurant de la CNTT**  
 🍏 **RESTAURATION**  
 🍏 **SERVICE TRAITEUR**  
 🍏 **FORMATION**  
**Contacts : 00228 90 83 72 74 / 93 23 31 34**

**Contacts**  
 Carrefour Atikoumé, sur l'Avenue de la chance en face de l'Église  
 ESTAO et Sanguéra sur la Nationale N°2, Route de Kpalimé  
 Tél.: Atikoumé: 98703589 Klikamé: 98703486  
*La Samaritaine, le Supermarché où il faut faire ses courses ce weekend.*

## Boutique Nouvelle Mode



Sur le boulevard du 13 Janvier Nyékonakpoe



[www.NMfashionstore.com](http://www.NMfashionstore.com) [facebook.NMfashionstore.com](https://facebook.com/NMfashionstore.com) +228 90115297 / 22571878

## Le Togo, sera présent à l'Africa Belgium Business Week

Le Togo sera le pays mis à l'honneur à l'édition 2017 de l'Africa Belgium Business Week qui se tient du 18 au 20 avril prochain à Genval, en Belgique.

Co-organisé par l'asbl Africa Rise et la province du Brabant Wallon, au Château du Lac, à Genval, l'Africa-Belgium Business Week, est un forum d'affaires international conçu pour être « une plateforme d'échanges et de rencontres entre les entrepreneurs belges et leurs homologues africains ».

Pour cette quatrième édition, les organisateurs espèrent la venue de 800 chefs d'entreprises et responsables politiques, des participants de la Belgique, d'Afrique et du reste du monde pour des opportunités d'affaires entre Européens et Africains.



Le Togo qui sera au forum comme invité d'honneur, est apprécié à cause de son port en eau profonde, « une plateforme portuaire très importante pour les opérateurs ouest-africains », soulignent les organisateurs.

Sont prévus à cette rencontre, de nombreux ateliers et panels au cours desquels les officiels et experts vont échanger sur des opportunités d'affaires, dont un focus sur le Togo ainsi que des rencontres « business to business ».

F.A.A.

### Business Promo

#### Hôtel ARIANA

- 🍏 33 chambres dont :
- 🍏 des suites/appartements
- 🍏 des chambres standards
- 🍏 Un garage sécurisé pour vos véhicules
- 🍏 Un bar bien tenu
- 🍏 Un restaurant qui sert des plats africains et européens
- 🍏 Un Wifi haut débit

**Hôtel ARIANA, un coin tranquille, un lieu de travail et de repos On y est comme chez soi**

**Hôtel ARIANA est situé à Nyékonakpoè, juste derrière Fifty-Fifty**

**Tél : +228 22 20 94 95 / 22 20 94 93**

TOGO  
**FINANCE & BUSINESS**

Les pages de l'économie au Togo  
Le bimensuel de la finance et des affaires

## Togo-Allemagne: Comment booster les relations d'affaires ?

Le rendez-vous germano-togolais pour des opportunités d'affaires dénommé le printemps de la coopération, après la deuxième édition tenue du 3 au 5 avril dernier, devient une tradition entre les deux pays décidés à faire des affaires. Cependant, le Togo dispose-t-il d'un environnement économique ouvert et favorable pour booster les relations d'affaires avec l'Allemagne ?

4e place du palmarès des pays qui produisent le plus de richesses du monde, selon des estimations du FMI, en 2016, l'Allemagne est la locomotive de l'économie européenne, un véritable mastodonte. Elle avait mobilisé à Lomé une quarantaine d'entreprises de divers secteurs porteurs et représentatifs ainsi que des responsables d'Afrikavieren, une association qui regroupe 600 entreprises allemandes opérant en Afrique.

Désireuse de s'ouvrir sur l'Afrique, l'Allemagne avait organisé le 23 mars dernier à Frankfurt, le premier forum Allemagne-Afrique dont le but premier est de « chercher à combler le fossé en facilitant le dialogue, les investissements, les relations d'affaires, les échanges commerciaux et politiques dynamiques



entre les deux parties du monde ». Avec 60 milliards de dollars, comme somme annuelle de ses transactions, l'Allemagne ne figure pas encore en bonne place dans ce domaine avec l'Afrique. Chaque année, le pays investit seulement 10 milliards de dollars en Afrique, dont les 90% sont répartis uniquement entre l'Algérie, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Sa part de marché dans les affaires avec le Togo est insignifiante comparée au Nigeria, à l'Algérie et à l'Afrique du Sud.

Le Togo, petite économie dans la zone Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), et de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a besoin de cette opportunité pour

booster son économie caractérisée par des services.

Les secteurs porteurs énumérés par Bernadette LEGZIM-BALOUKI, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé, lors d'un panel durant le « printemps de la coopération germano-togolaise », concerne : les mines, l'agriculture, l'artisanat, les services, les transports, le tourisme, l'énergie, l'habitat, la formation professionnelle, l'industrie.

Le Togo est-il prêt ou a-t-il créé un environnement économique favorable pour recevoir l'investissement allemand dans tous les secteurs cités ?

Le Rapport Doing business qui mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 190 économies du monde, dans sa dernière analyse, classe le Togo, 3<sup>ème</sup> meilleur réformateur en Afrique de l'Ouest et également parmi les 10 pays les plus réformateurs dans le monde. Cependant, le pays dégringole de 4 points dans ce même Rapport : classé 150<sup>e</sup> dans le Doing Business 2016, il est relégué à la 154<sup>e</sup> place pour 2017, soit 4 points de perdu.

Les réformes ont été insuffisantes dans les domaines essentiels, indispensables

pour les affaires et leurs prospérités. Les reculs constatés dans le rapport 2017 concernent « l'obtention d'un permis de construire » : de 179<sup>e</sup> rang en 2016, le pays n'a pas progressé et se retrouve au 180<sup>e</sup> rang, soit un recul d'1 point ; quant au domaine « obtention de prêt », il devient récurrent : le Togo dégringole de 5 points (comme en 2016), 134<sup>e</sup> place pour le rapport 2016 contre 139 pour celui de 2017. Ce recul récurrent de l'indicateur « obtention de prêt » devient presque une tradition, puisque dans le rapport 2016, le Togo quittait la 129<sup>e</sup> place pour la 134<sup>e</sup>.

Après l'euphorie de la visite des investisseurs allemands, il reste à réfléchir sur comment booster les affaires avec Berlin. Revoir le code des investissements, réadapter certaines réformes aux réalités de l'entreprise nouvelle, encourager les banques à octroyer des prêts aux PMI/PME locales et insuffler un réel et nouveau dynamisme dans le partenariat public-privé.

Il urge aussi de réadapter la formation à l'emploi pour que des investisseurs ne soient pas déçus de la qualité des travailleurs dans un monde compétitif.

**Franck Ayawo ASSAH**

# 12 Economie numérique



## Interview

### Bitshita-Kitime Dieudonné KABKIA Bénéficiaire du Programme YALI Porteur du projet : « Traçabilité des Animaux d'Élevage »

**B**itshita-Kitime Dieudonné Kabkia est un jeune Docteur vétérinaire ayant bénéficié du projet Young african leaders initiative (YALI) créé sous l'ère Obama. Il est porteur d'un projet de traçabilité des animaux grâce au GPS en vue de lutter contre la propagation des épizooties et épidémies, il nous en parle brièvement.

**Que peut-on savoir de votre projet**  
Je suis porteur d'un projet de traçabilité des animaux grâce au GPS en vue de lutter contre la propagation des épizooties et épidémies et en définitive booster l'élevage dans nos pays respectifs et amorcer le développement en Afrique de l'ouest.

**Qu'est-ce qui vous a poussé à prendre une telle initiative?**

L'élevage est l'un des sous-secteurs agricoles les plus importants et les plus dynamiques dans les pays en développement tel que confirmé par la demande croissante de produits d'origine animale. L'élevage représente 37% du produit intérieur brut agricole et ce chiffre continue de croître. Malgré sa croissance rapide à l'échelle mondiale, la production animale (viande, lait et œufs) en Afrique sub-saharienne

connaît une croissance à un rythme plus lent dû, d'une part aux différentes épizooties que connaît le monde régulièrement.

Les maladies animales peuvent avoir des répercussions socio-économiques importantes. L'apparition d'une maladie dans un élevage peut se traduire par des pertes de production et de revenus importantes pour l'éleveur. Et si on pense aux maladies, telles que la fièvre aphteuse ou la peste porcine classique, c'est toute l'industrie animale qui est affectée.

Plusieurs raisons expliquent l'apparition plus fréquente de pathogènes, et donc l'augmentation des problèmes sanitaires dans les élevages dont les déplacements des animaux, les changements climatiques, la diversification des élevages.

Néanmoins, les mouvements de bétail constituent la principale voie de propagation des épizooties et, par conséquent, le premier obstacle au contrôle des maladies animales dans la plupart des régions du monde.

C'est pour cela que l'identification du bétail représente un volet essentiel des programmes visant

la prophylaxie des maladies animales, la traçabilité et la sécurité sanitaire du bétail et des produits d'origine animale, la protection de la santé publique surtout des consommateurs.

C'est dans cet ordre d'idée que s'inscrit notre projet d'entreprise YALI, « **Traçabilité des Animaux d'Élevage** ».

**Qu'attendez-vous des autorités et des populations togolaises?**

Tout d'abord des autorités, nous attendons leurs soutiens et leurs accompagnements ainsi que leurs conseils pour le bon déroulement du projet. Nous espérons que la population en général et les éleveurs en particulier adhéreront au projet en vue de booster l'élevage au Togo et pourquoi pas, en Afrique.

**Quelles sont vos perspectives d'avenir?**

Nous espérons par ce projet, créer des emplois en implantant des centres de traçabilité dans toutes les régions économiques du Togo. Nous espérons aussi couvrir la quasi-totalité du cheptel togolais dans les 5 prochaines années. ■

Propos recueillis par  
**Moïse BARANDAO**

#### Qui est Dieudonné KABKIA

**J**e me nomme Bitsha-Kitime Dieudonné KABKIA. Je suis Docteur vétérinaire. Je suis aussi un alumni du Projet YALI (Young African Leaders Initiative), initiative du Président Obama dont l'objectif est de soutenir les jeunes leaders africains dans leurs efforts pour stimuler la croissance et la prospérité, renforcer la gouvernance démocratique et améliorer la paix et la sécurité dans le continent africain.

J'ai notamment suivi le programme Public Management. Ce programme est conçu pour ceux qui travaillent ou aspirent à travailler dans tous les niveaux de gouvernement (y compris les postes élus), les organisations régionales comme l'Union africaine ou la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, les organisations internationales telles que les Nations Unies ou d'autres organisations d'intérêt public ou groupes de réflexion. Il nous a été exposé des modèles de gestion publique et les meilleures pratiques, tout en renforçant nos capacités techniques et de leadership dans des domaines tels que la transparence, les marchés publics, la gestion des finances publiques, les processus d'appel d'offres des gouvernements, la collaboration entre le législatif et l'exécutif, l'engagement des citoyens et la sensibilisation, la gestion des ressources humaines, la mise en œuvre des programmes et la formulation des politiques.

## Université de Kara a accueilli une rencontre portant sur l'utilisation de nouvelles technologies dans le développement agricole

Une rencontre de réflexion réunissant des experts, des développeurs et des étudiants a eu lieu le 10 avril dernier à l'Université de Kara. Les discussions ont essentiellement porté sur l'utilisation des nouvelles technologies dans le développement de l'agriculture.

L'organisation de cette rencontre est à mettre à l'actif de l'ambassade des Etats-Unis au Togo.

La rencontre a vu la participation de plusieurs experts venus du Bénin, du Burkina Faso et du Togo. Etaient également présents, des développeurs et des étudiants de ladite université. Les échanges des participants à cette rencontre ont porté sur comment les populations doivent utiliser les nouvelles technologies pour le développement de l'agriculture.

L'objectif est de renforcer les

potentialités du secteur agricole et de créer des conditions favorables à l'essor des agropoles.

AgriPME est par exemple un projet de distribution des intrants initiée par le ministère de l'Economie numérique en partenariat avec le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique. Il vise à trouver une solution au faible niveau d'utilisation des intrants améliorés. A ce jour,

près de 25000 agriculteurs ont déjà souscrits à AgriPME. Le projet s'est inscrit dans une politique agricole qui veut garantir une disponibilité suffisante d'engrais afin d'augmenter la productivité agricole et de doubler la production nécessaire aux unités de transformations qui y seront mises en place. ■

# Economie verte: le Ghana ambitionne de mettre en place un marché pour le solaire

**L**e Ghana tout comme les autres pays en Afrique subsaharienne font face à un déficit de la production énergétique causé par une demande exponentielle due à l'urbanisation rapide des villes. Pour satisfaire cette demande énergétique estimée à 3 GW, les autorités ghanéennes ont opté pour les énergies renouvelables dont le solaire à travers un ambitieux programme dénommé "Programme de la croissance des énergies renouvelables" lancé en 2011.

D'un coût total estimé à 230 millions de dollar US, cet ambitieux programme vise à augmenter la part de la production de l'énergie solaire dans le besoin énergétique du pays. La production hydroélectrique représente environ 54% contre seulement 0,3% pour les énergies renouvelables y compris le solaire dans la production énergétique du pays. Cependant, la demande suit une pente ascendante et les prévisions tablent sur une demande d'environ 4,2 GW à l'horizon 2026. Cette initiative des autorités ghanéennes va permettre d'atteindre environ les 30% de la population, soit 5 millions de ghanéens vivant dans des localités éloignées, non raccordées au réseau électrique. Cet ambitieux programme a les soutiens financiers et techniques d'autres partenaires tels que la Banque Africaine pour le Développement, International Finance Corporation (IFC), bras financier de la Banque Mondiale, le Fonds de l'Énergie Durable pour l'Afrique, le Fonds pour les Investissements et les investisseurs privés.

## Les grands axes du programme

Cet ambitieux programme verra la réalisation de quatre grands projets. Il s'agit de l'installation d'un système solaire raccordé au réseau électrique et des systèmes solaires indépendants, d'un système de



Des ingénieurs montent un système solaire sur le toit d'une habitation dans un banlieue de la capitale ghanéenne.

panneaux solaire disposant d'une unité de stockage et de facturation raccordée au réseau électrique, d'un réseau de système solaire disposant d'une unité de stockage. Le programme prend aussi en compte la formation d'un capital humain à travers une assistance technique des partenaires pour la maintenance des installations. À travers ces différents projets, les autorités ghanéennes veulent installer 30 000 systèmes solaires domestiques et deux millions de lampadaires solaires à l'horizon 2020. Désormais, le pays aspire à augmenter à 10% la part des énergies renouvelables dans la production énergétique nationale. Déjà, la Commission de l'Énergie vient de donner son aval pour le démarrage de certains projets solaires qui vont générer environ 1.835 GW. Pour Kwame AMPOFO, directeur de la Commission de l'énergie, cette vision des autorités ghanéennes va non seulement permettre au pays de satisfaire la demande énergétique locale, mais aussi d'exporter le surplus de production. Il est à rappeler qu'en tout 38200 équipements solaires et lampadaires ont d'ores et déjà été installés dans 120 localités en plus de 25 mini-centrales solaires au terme de la première phase à la fin 2015.

## La libéralisation du secteur des énergies renouvelables au privé

Pour l'atteinte de sa vision « d'accès universel à l'électricité à horizon 2020 », les autorités ghanéennes ont opté pour une libéralisation du secteur afin d'encourager les initiatives dans le secteur privé. Désormais, des projets initiés par les entreprises privées pullulent au Ghana. Déjà, une centrale solaire d'une capacité de production de 20 mégawatts a été construite sur une superficie de 100 ares dans la localité de Winneba. Financée à hauteur de 30 millions de dollar US par Beijing Xiaocheng Company, une filiale de Beijing Fuxing Xiao-Cheng Electronic, une firme chinoise, cette centrale produit et vend de l'électricité à travers le réseau national. Il s'agit de la plus grande centrale solaire du continent, selon les promoteurs. « Cette centrale solaire est connectée au réseau électrique de la compagnie nationale électrique du Ghana (ECG). Il nous a fallu 6 à 8 mois pour la construire et elle marche bien. C'est la plus grande à ce jour en Afrique », a tenu à rappeler Daniel AZU, le consultant du projet. Outre cette réalisation, une unité de fabrication des modules et équipements solaires vient d'être aussi construite dans la localité de Kpone. Elle mettra

sur le marché local et régional des panneaux solaires et autres équipements solaires. Toutes ces réalisations découlent de la volonté manifeste des autorités d'encourager l'économie verte au Ghana. A cet effet, la commission de l'Énergie milite auprès des élus pour l'adoption d'une loi visant à créer un marché national pour le secteur de la production de l'énergie solaire. Selon des sources proches du ministère de l'Énergie et du Pétrole, la commission envisagerait de solliciter le parlement pour la suppression de certaines taxes afin de rendre beaucoup plus attractif la production et la commercialisation des équipements solaires au Ghana. « Tout comme il y a des régulations du secteur bancaire qui permettent aux banques d'offrir les services tels que les prêts immobiliers aux clients, le parlement peut adopter des mesures pour permettre aux institutions financières de proposer des produits pour financer l'achat des unités de système solaire », a expliqué Kwame AMPOFO, Directeur de la Commission de l'Énergie.

## Un symposium sur les sciences aviaires en juin à Lomé

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé organise un symposium international du 12 au 17 juin 2017 prochain à Lomé, au Togo sur le thème «Production de volaille dans des conditions climatiques chaudes et humides».

Une centaine de chercheurs d'Afrique et d'ailleurs, des membres de l'Association Mondiale des Sciences Avicoles (WPSA), les acteurs de la filière avicole du continent sont attendus à ce symposium.

Le but principal est de promouvoir et de développer la filière avicole en Afrique subsaharienne mais aussi d'assurer le partage des expériences entre les acteurs de la filière avicole à travers des



communications sur les résultats de recherche.

Les manifestations du colloque s'articulent autour d'une dizaine de communications et de présentation de posters portant sur les problématiques suivantes : Thermorégulation chez la volaille; Epigénétique pour la tolérance

à la chaleur; Stress climatique et la susceptibilité aux maladies; Nutrition chez les volailles sous haute température; Economie de la production d'œufs et de viande de volaille en Afrique de l'Ouest; Production d'œufs dans des conditions climatiques chaudes; Défis de l'Elevage de volailles sous climats chauds; Gestion des poulaillers et des équipements en milieu tropical; Traitement et préservation de l'œuf et de la viande de volaille en Afrique.

Un panel sur les perspectives pour l'avenir de la production aviaire dans les pays tropicaux (partenariat public-privé) mettra fin au symposium.

Un appel à communications scientifiques a été lancé en ce sens et dont la clôture de la soumission des

résumés est fixée au 25 avril 2017.

Le CERSA a été créé en 2014 pour promouvoir l'excellence dans la formation, la recherche-développement, l'appui-conseil et la valorisation des sous-produits de la filière avicole.

Dans sa vision de contribuer à développer les économies africaines à travers la filière avicole, le CERSA forme des diplômés qualifiés en provenance des plusieurs pays de d'Afrique de l'Ouest et du Centre de niveau Master et Doctorat en sciences aviaires. Il donne aussi des formations professionnelles qualifiantes aux jeunes désireux d'entrer dans la filière avicole. ■

SOURCE  
CERSA

## La BOAD approuve le financement de 13 nouveaux projets pour un montant de 137,75 milliards de F CFA

Le Conseil d'Administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a approuvé 13 nouveaux financements pour un montant de 137,75 milliards de F CFA, lors de sa 104e session ordinaire le 31 mars dernier dans les locaux du siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar (Sénégal), sous la présidence de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD.

Le financement partiel des projets suivants a été approuvé:

- Aménagement de 3 308 ha des casiers I et II dans la plaine de San-Est (Mali). Il s'agira de la deuxième opération de la BOAD dans le cadre du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué (PDI-BS), qui vise notamment la mise en valeur de 24 540 ha de terres rizicoles. Montant du prêt: 5 milliards de FCFA ;

- Renforcement de la résilience de l'agriculture face aux changements climatiques à travers des techniques modernes d'irrigation (Niger). 1 000 ha de périmètres maraîchers seront aménagés en unités de 1 à 5 ha équipées en kits solaires photovoltaïques pour l'alimentation en énergie du système d'irrigation. Montant du prêt: 10 milliards de FCFA ;

- Aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti : zones de Sadori, Fare et Koukombou dans la Préfecture de l'Oti, et zones de Nali et Koulifikou dans la Préfecture de Dankpen (Togo). Grâce à l'aménagement de 1 132 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, ce projet devrait contribuer à l'augmentation durable de la production rizicole et des autres productions végétales et animal. Montant du prêt: 11 milliards de FCFA ;

- Bitumage de la route Buba – Catiò, phase 3 (Guinée-Bissau). Cette phase concerne le tronçon Ntunhane-Catiò, long de 39,3 km. L'objectif global du projet est de désenclaver la région Sud de la Guinée Bissau et de faciliter les échanges économiques et sociaux aux niveaux national et sous-régional. Montant du prêt: 9,9 milliards de FCFA ;

- Aménagement de la route Bagaroua-Illéla (107 km) et de la bretelle PK10 – Dan Dadji – Dan Gona (27 km) (Niger). Le projet prévoit également la réalisation de 20 km de voirie urbaine dans les localités d'Illéla, Bagaroua, Dan Dadji et Dan Gona et de 3 km de pistes de désenclavement. Montant du prêt : 15 milliards de FCFA ;

- Réhabilitation de la route Lomé – Cotonou (Phase 2) et protection côtière

(Togo). Ce projet permettra d'aménager en 2x2 voies la route Avépozo – Aného sur une longueur d'environ 30 km, et de ralentir l'érosion côtière sur plus de 13 km de la côte togolaise. Montant du prêt: 16,6 milliards de FCFA ;

- Electrification de 14 localités à partir des postes de transformation du réseau d'interconnexion 225 kV de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), en Guinée Bissau. La mise en œuvre de ce projet favorisera l'accès à l'électricité d'environ 350 000 habitants, soit 22% de la population du pays. Montant du prêt: 14,7 milliards de FCFA ;

- Implantation d'un hôtel cinq étoiles dénommé «BRAVIA HOTEL NIAMEY» par la société HOTEL ROYAL CONTINENTAL (HRC) SA à Niamey (Niger). Ce nouveau réceptif sera doté de 183 chambres standard et de suites « business » et présidentielles. Montant du prêt : 7 milliards de FCFA.

Le Conseil d'Administration a également autorisé :

- la mise en place d'un prêt subordonné et d'une ligne de refinancement en faveur d'ORABANK Côte d'Ivoire (ORABANK CI). Montant cumulé des deux opérations : 20 milliards de FCFA ;

- la mise en place d'un prêt subordonné et d'une ligne de refinancement en faveur de NSIA BANQUE Côte d'Ivoire (NSIA BANQUE CI). Montant cumulé des deux opérations: 15 milliards de FCFA ;

- la mise en place d'une ligne de refinancement en faveur de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE, Sénégal). Montant : 6,5 milliards de FCFA ;

- la prise de participation de la BOAD au capital social de la Banque Outarde (Sénégal). Montant : 2 milliards de FCFA ;

- un prêt à court terme en faveur de la Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) pour le financement partiel de la campagne cotonnière au Mali. Montant du prêt : 5,05 milliards de FCFA.

Le financement de ces nouveaux projets, rappelle-t-on, porte à 4 547,15 milliards de FCFA le montant total des engagements de la BOAD depuis le démarrage de ses activités opérationnelles en 1976, pour 1060 opérations. ■

SOURCE  
BOAD

## La Banque mondiale finance deux projets sociaux pour le Togo

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé le 21 mars dernier pour le Togo deux nouveaux projets.

Le premier, dénommé Projet Emploi des Jeunes Vulnérables (PEJV) est un don de 15 millions de dollars (environ 9 milliards de francs CFA) qui va aider le gouvernement à offrir des opportunités économiques à des jeunes (15-35 ans) vivant dans les communautés pauvres des cinq régions du pays et qui n'ont pas terminé l'enseignement primaire ou qui peuvent avoir des handicaps.

Au Togo, indique-t-on, 35% de la main d'œuvre est sous-employée, comparativement à moins de 3% de chômeurs. Et le nouveau projet PEJV, va soutenir l'initiative nationale, en matière de volontariat et va permettre aux jeunes bénéficiaires d'acquérir des compétences et une



expérience professionnelle, tout en offrant des services communautaires. Le PEJV, s'appuie sur l'expérience acquise dans le domaine d'approche communautaire adopté par le Projet Éducation et renforcement Institutionnel (PERI1 et 2), et dans le Projet de Développement Communautaire et de Filets Sociaux (PDC plus), tous deux financés par la

Banque mondiale.

Le deuxième, intitulé Projet de Filets Sociaux et des Services de Base est également un don, chiffré à 29 millions de dollars (environ 17,5 milliards) qui va aider le Togo à poursuivre ses efforts visant à fournir l'accès des populations pauvres aux services socio-économiques de base

et à la protection sociale.

131.000 personnes, dans les communautés les plus pauvres, pourront avoir accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, et aux filets de services de sécurité sociale.

Ce financement va permettre de lancer le nouveau Projet de filets Sociaux et de Services de Bases (PFSSB), qui va entraîner la réhabilitation et la construction de 200 infrastructures socioéconomiques de base, l'accès aux filets de protection sociale et, aux renforcements des capacités pour aider les communautés à assumer la responsabilité de la mise en œuvre des activités susmentionnées, et renforcer la capacité du gouvernement à mettre en œuvre des programmes de protection sociale. ■

**Jules KAROUWE**

## Agribusiness, 1er Prix francophone de l'innovation dans les médias

Les trois Prix francophones de l'innovation dans les médias ont été décernés le 3 avril 2017 lors d'une cérémonie au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en présence de Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, Présidente-directrice générale de France Médias Monde et M. Christophe DELOIRE, Secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF).

- Le 1er prix de 10 000 euros a été décerné à « Agribusiness TV » (Burkina Faso), une web-télé qui utilise la vidéo comme outil de promotion et de (re)valorisation du secteur agricole aux yeux des jeunes en montrant les parcours réussis de jeunes entrepreneurs agricoles et leurs innovations en Afrique.

- Le 2e prix de 6 500 euros a été décerné à « Africa Check » (Sénégal), un site de « vérification des faits » qui examine la véracité des propos des



figures publiques et des informations de la presse. Ce site vise à promouvoir l'honnêteté et l'exactitude dans le débat public et dans les médias en Afrique afin de contribuer à améliorer la qualité de l'information mise à la disposition du public sur le continent.

- Le 3e prix de 3 500 euros a été décerné à « Médor » (Belgique), un trimestriel d'enquêtes et de récits qui propose un processus coopératif pour construire l'information et offrir un journalisme de terrain, « en profondeur », indépendant, exigeant et amusant.

Le Prix francophone de l'innovation dans les médias est le fruit d'un partenariat entre l'OIF, RFI et RSF. Il s'adresse à tous les médias (radio, télévision, presse écrite et médias numériques) des 58 États et gouvernements membres de la Francophonie ayant développé des offres innovantes prenant en compte les nouveaux modes de consommation et d'accès à l'information. Il récompense les innovations dans les contenus, dans les usages et dans les modèles économiques et d'organisation qui contribuent à renforcer la liberté de la

presse et le droit à l'information des populations, valeurs défendues par les trois partenaires.

Le palmarès de cette deuxième édition a été établi par un Jury de sélection qui s'est réuni le 2 mars 2017 au Siège de l'OIF. Il était composé de Claire BERTHELEMY, co-fondatrice de « L'Imprévu », 1er Prix francophone de l'innovation dans les médias en 2016 ; Jean-Michel Boissier, membre du Conseil d'administration de RSF ; Christophe CHAMPIN, Adjoint à la Directrice de RFI en charge des nouveaux médias ; Valérie Jeanne-PERRIER, Professeure des universités à l'Ecole des hautes études en sciences de l'information et de la communication – CELSA ; Bertrand LEVANT, Spécialiste de programme à la Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique » de l'OIF. ■

**FinancialAfrique**



## Interview

# Mme Agathe LISSANON-LAWSON, «Le Secrétariat est un métier mouvant. Il bouge tous les jours avec l'évolution des TICS et les changements des organisations»

**Pragmatique et réaliste, Madame Agathe LISSANON-LAWSON a débuté, par passion, dans l'enseignement des techniques de base du secrétariat au Lycée technique de Lomé avant d'intégrer l'Entreprise où elle a exercé pendant près de 25 ans des fonctions d'assistante auprès de hauts dirigeants. En marge des fonctions officielles, elle a donné des cours et animé des conférences sur la mise en application pratique des enseignements académiques du secrétariat dans des écoles supérieures de Secrétariat. Au terme de ses riches expériences dans le métier, elle crée, avec des amis, sa propre structure, le Cabinet de Formation et de Perfectionnement des Secrétaires et Assistants, (CAFPER) où elle accompagne depuis une dizaine d'années les secrétaires et assistants sur des thèmes d'efficacité professionnelle et de développement personnel. Dans cette interview, elle revient sur les objectifs du GROUPE CAFPER et sur la prochaine formation à l'endroit des secrétaires et assistants.**

### **Pourquoi sentez-vous, aujourd'hui, le besoin de former les Secrétaires et Assistants ?**

Mon désir ardent de contribuer à la valorisation du métier de Secrétaires ne date pas d'aujourd'hui. J'ai eu la chance de faire tout le parcours de Secrétariat ; je l'ai enseigné avant d'entrer en entreprise où j'ai eu à travailler avec des Managers hyper compétents et exigeants. Pour réussir, j'ai dû inventer d'autres outils que ceux que moi-même j'avais enseignés. Et j'ai compris tout de suite qu'il était important de retourner sur le terrain pour partager les expériences que j'ai vécues. D'où les conférences que je donnais dans différentes écoles de Secrétariat ici et ailleurs.

Par ailleurs, l'avènement et le développement fulgurant des TICS a fait monter en flèche les missions des Secrétaires-Assistants. Ils ont gagné en responsabilité et doivent donc s'adapter en permanence.

Je suis restée en veille permanente sur l'évolution du métier avec des formations et aussi des rencontres avec les différentes associations

nationales et internationales qui ont le même objectif que moi : donner une autre dimension à ce métier qui n'a jamais cessé d'être synonyme de responsabilité et de rigueur.

### **Comment se font les formations et quelles conditions pour y participer ?**

Le secrétariat est un métier où la pratique et les réalités du terrain priment sur la théorie. Nous attachons du prix à une véritable implication des stagiaires qui échangent entre eux sur leurs savoirs et leurs pratiques pour construire ensemble avec l'animateur, de nouveaux référentiels. Nous travaillons entre professionnels, en ateliers sur le vécu quotidien. Même si le Cabinet apporte son expertise en la matière, beaucoup de solutions sont trouvées au cours des discussions pour un meilleur exercice du métier et pour son avancée sur le long terme.

### **Nous sommes à l'ère des TICS. Comment ces formations peuvent-elles profiter à un secrétaire ou assistant dans son rôle d'accompagnateur d'un Manager ?**

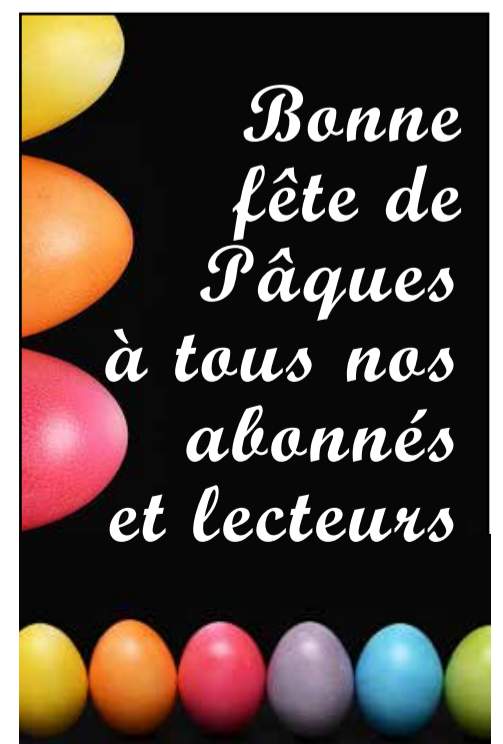
Oui, nous avons fait allusion à l'impact des TICS sur les missions des Secrétaires ou Assistants. Avec les nouveaux outils, le Secrétaire-Assistant a gagné du temps. Au début, il a tâtonné un peu. Mais très vite, il a compris qu'il faut qu'il gagne en compétences pour apporter une valeur ajoutée à son travail pour ne pas disparaître. Cela se fait aussi bien sur le plan des études académiques que sur la formation continue. Nos programmes de formation sont élaborés par des professionnels du métier, sur la base des changements intervenus dans l'entreprise et dans les tâches à effectuer, mais aussi en tenant compte des attentes des Managers, voire même de l'épanouissement personnel des Assistants.

Au plan de l'évolution, nous assistons aujourd'hui à des promotions fulgurantes, nos assistants gagnent en promotion, deviennent chefs de service, chefs d'entreprise et plus. Nous avons étoffé notre équipe, pour accompagner ces nouveaux Managers, mais aussi pour former les anciens managers, les managers tout court, à l'utilisation rationnelle et efficiente des Assistants et

des Managers d'une manière générale.

### **Vos perspectives ?**

Le Secrétariat est un métier mouvant. Il bouge tous les jours avec l'évolution des TICS et les changements des organisations. Il faut bouger avec. Les formations initiales ne suffisent plus. Les professionnels, les Managers, les Enseignants doivent rester en veille permanente pour en tirer le meilleur profit. ■





Amadou SY

# La « formalisation » de l'économie informelle est-elle la clé du développement et de la lutte contre la pauvreté en Afrique ?

Certains l'appellent l'économie non contrôlée ou l'économie de la débrouillardise, d'autres, l'économie souterraine ou l'économie populaire. Dans tous les cas, l'activité informelle occupe une place prépondérante dans l'économie des Pays les Moins Avancés (PMA) notamment ceux d'Afrique subsaharienne où les activités non-déclarées concernent en moyenne de 70% de la population active. L'économie informelle est d'autant plus difficilement identifiable et mesurable, qu'elle est écartée des comptabilités publiques et échappe à toute politique fiscale. Les Etats sont en carence de stratégies adaptées pour valoriser les produits de l'économie informelle et ramener le volume des activités qu'elle recouvre dans le système formel.

L'économie informelle existait bien avant les indépendances des pays africains dans les années 1960. Après cette période, elle s'est accentuée dans le contexte des « trente glorieuses » dont les effets ont été ressentis jusqu'en Afrique, notamment à travers l'afflux d'investissements directs étrangers (IDE) en provenance des pays occidentaux vers le continent. Les pays comme l'Afrique du Sud, le Kenya ou encore la Côte d'Ivoire ont su en profiter pendant un certain temps. Au début des années 1980 pourtant, l'économie informelle en Afrique a pris une nouvelle dimension après la mise en oeuvre des politiques d'ajustement structurel (PAS), qui ont généré des effets dévastateurs (réduction des salaires, diminution des effectifs de la Fonction publique, privatisation des entreprises d'État...). La dévaluation du Franc CFA en 1994 induisant des effets néfastes sur la structure économique, a contribué au ralentissement de la croissance, à la hausse du chômage et à la fragilisation des Etats. Tous ces facteurs ont eu pour résultante l'accroissement du nombre d'agents exerçant dans l'économie informelle.

## I. Les contours flous de l'économie informelle

La notion d'informel est une notion à géométrie variable, elle est polysémique et a été utilisée pour désigner des activités à la fois diverses et complexes. Ainsi plusieurs définitions coexistent.

– La première est sectorielle et résulte de travaux élaborés par le Bureau International du Travail (BIT) en 1972 à travers « le rapport Kenya ». Ce dernier désigne le secteur informel comme un ensemble de petites entreprises dotées d'une échelle restreinte, d'activités essentiellement familiales et d'une faible intensité capitalistique.

– Le deuxième type de définition s'est polarisé sur la pauvreté et la marginalité, c'est-à-dire sur les conséquences de la participation des agents au marché du travail secondaire. De surcroît, cette définition prend en compte les unités de production et les micro-entreprises qui ne transgressent pas délibérément la

réglementation pour exister contrairement aux activités dites illégales telles que la contrebande, le trafic de drogue, que nous retrouvons également dans nos sociétés. Dans tous les cas, ces définitions convergent inéluctablement vers une série de questions : Quelle est la structure de l'économie informelle en Afrique ? Quelles catégories de population sont concernées ? L'Afrique peut-elle se développer sans l'économie informelle ? Au final, l'économie informelle peut-elle être une porte de sortie pour l'Afrique ?

## II. Structure et morphologie des populations les plus concernées par l'économie informelle.

La structure de l'économie informelle en Afrique regroupe essentiellement les activités liées à l'artisanat, au petit commerce, aux petites et moyennes entreprises non formellement identifiées par l'Etat. Par exemple, dès 2006 l'Agence Française pour le Développement soulignait dans un rapport qu'au Cameroun, l'économie informelle compte près de 90 % de la population active, alors qu'on estime qu'elle constitue près de 30% du PIB. Au Sénégal, elle est également le poumon de l'économie. Elle représente ainsi 60% du produit intérieur brut du pays et 60% de la population active est concernée. Au Mali, les dernières études publiées par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) montrent que l'économie informelle touche 70% de la population active et qu'elle contribue à près de 55% du PIB. Il s'ensuit que ces tendances sont similaires dans la majorité des pays africains. Ainsi, si la structure de l'économie informelle varie d'un pays à l'autre, son importance dans la création de la richesse nationale est partout significative. Par ailleurs, l'économie informelle est également marquée par une grande hétérogénéité des populations concernées. Il existe deux catégories de population dans l'économie informelle en Afrique : celle qui en tire des revenus de subsistance et celle qui mène simultanément une ou plusieurs activités génératrices de revenus (AGR) formelles ou informelles. La première catégorie vit quasi-exclusivement de l'économie informelle tandis que la seconde effectue sporadiquement des activités informelles en s'affranchissant de l'impôt.

## III. Recommandations

Bien que l'économie informelle présente à la fois des caractéristiques hétérogènes et complexes, elle pourrait faire l'objet d'une politique coordonnée à l'échelle régionale et constituer la porte de sortie pour l'atteinte de l'émergence des pays africains d'ici à l'horizon 2035 (objectif fixé par l'Union Africaine). En effet, le but d'une telle politique ne viserait pas à traquer et appauvrir les agents tirant leurs revenus de subsistance du secteur informel mais à renforcer le cadre réglementaire des activités économiques et à étendre la protection sociale à tous les travailleurs. En outre, il est important de souligner que la deuxième partie

**Il existe deux catégories de population dans l'économie informelle en Afrique : celle qui en tire des revenus de subsistance et celle qui mène simultanément une ou plusieurs activités génératrices de revenus (AGR) formelles ou informelles.**

de la population concernée par l'économie informelle regroupe majoritairement des petites entreprises à taille humaine avec une croissance d'activité régulière dont l'identification et l'assujettissement à l'impôt permettrait d'assurer la stabilité des finances publiques. L'exemple du Maroc en 2014 avec le statut de l'auto-entrepreneuriat élaboré par le Haut Commissariat au Plan (HCP) propose des mesures d'incitations fiscales pour faciliter l'intégration de la deuxième catégorie de population. En revanche, le statut ne propose pas de mesures en faveur d'une large couverture sociale des personnes exerçant dans l'économie informelle. De plus, l'économie marocaine est face à un paradoxe depuis quelques années ; c'est-à-dire que la croissance économique est de plus en plus soutenue, conduisant à la baisse du poids de l'économie informelle dans le PIB tandis que dans le même temps l'emploi informel progresse. L'économie informelle devient ainsi peu à peu une zone grise qui ne manque pas d'interagir avec l'économie marocaine traditionnelle. En effet, il est important de mentionner qu'il existe une forte interaction entre le formel et l'informel, ne serait-ce que par la monnaie commune. Si le premier accuse le second de concurrence déloyale, le second quant à lui, accuse le premier d'une carence de considération. Seul une politique volontariste mettant en place des incitations fiscales et une flexibilisation du cadre juridique de la création d'entreprise permettra d'unifier les deux pans de l'économie.

En somme, il est impératif pour les Pays les Moins Avancés d'Afrique, de mettre en place des réformes à l'égard de l'économie informelle. Cela sera possible si les Etats jouent pleinement leur rôle, c'est-à-dire la création d'un environnement propice à une meilleure condition de vie des citoyens et à un climat des affaires plus certain. L'économie informelle est essentiellement une question de gouvernance. Toutefois, il arrive souvent que les quelques micro-entreprises tenant des unités de production non déclarées et non réglementées ne s'acquittent ni de leurs obligations fiscales, ni de leurs obligations sociales vis-à-vis des travailleurs, faisant ainsi une sorte de concurrence déloyale aux autres entreprises. Celles-ci doivent être ciblées sans caractère punitif tout en étant mises à contribution. Dans ce cas, l'Etat qui voit déjà lui échapper des ressources fiscales qui devraient provenir de l'économie informelle, verra sa capacité de financement augmenter pour faire face aux services sociaux. Outre la couverture sociale au sens traditionnel, les agents exerçant dans l'économie informelle sont dépourvus de toute protection dans des secteurs tels que la formation, l'éducation, l'apprentissage, les soins sanitaires et plus particulièrement ceux liés à la petite enfance. En tenant compte de ces réformes, l'Afrique observera simultanément l'accélération de son développement économique et la baisse de la pauvreté. ■

# Restitution des travaux du MCC pour le secteur des TIC au Togo



Le Millénum Challenge Corporation (MCC) a présenté les résultats de ses travaux effectués en Janvier dernier en présence des parties prenantes du secteur des télécommunications.

Suite au séminaire organisé en Janvier dernier sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), une restitution des travaux s'est déroulée le mardi 21 mars 2017 à l'hôtel ONOMO de Lomé.

Après une présentation des résultats de l'étude et des problématiques, s'en est suivie une discussion autour des résultats, des solutions

possibles ainsi qu'une étude de cas du développement du marché des TIC au Rwanda et au Ghana. Enfin, le MCC a présenté les perspectives qu'il envisage pour le Togo.

Il en est ressorti que des efforts doivent être poursuivis en termes de service universel, ouverture de la concurrence et régulation du marché. En effet, le MCC attache une importance particulière au secteur privé dont le dynamisme influence directement la croissance économique d'un pays.

Ainsi, le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique s'investi dans l'accès pour tous aux réseaux de communication, à ce titre un

décret relatif au service universel est en cours d'adoption. De plus, le Ministère oeuvre pour l'ouverture du marché notamment par l'attribution prochaine de deux licences de fournisseur d'accès internet (FAI) et enfin s'attache à renforcer la régulation du secteur par la mise en place de la nouvelle structure dénommée ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) en remplacement de l'ART&P.

Des discussions ultérieures seront menées quant à l'intégration des TIC au Togo dans le Programme « Threshold ». ■

## Le Coin des chiffres

### Social :

Au Togo, indique-t-on, 35% de la main d'œuvre est sous-employée, comparativement à moins de 3% de chômeurs.

### Investissement :

Chaque année, l'Allemagne investit 10 milliards de dollars en Afrique, dont les 90% sont répartis uniquement entre l'Algérie, le Nigeria et l'Afrique du Sud.

### Finance :

Le résultat net bénéficiaire de la BOAD est de 10,548 milliards de F CFA (pour l'exercice clos le 31 décembre 2016), contre 8,839 milliards de F CFA en 2015, soit une hausse de 19,3%.

### Développement :

- Le Centre Régional d'Excellence sur les Sciences Aviaires (CERSA), basé au Togo, a été financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars soit plus de 4,5 milliards de FCFA, dans le cadre du projet des centres d'excellences africains qui soutiennent l'enseignement des sciences et technologies, dans les universités en Afrique de l'Ouest et du Centre, à travers 22 projets.

- Le Conseil d'Administration de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a approuvé 13 nouveaux financements pour un montant de 137,75 milliards de F CFA, lors de sa 104e session ordinaire le 31 mars dernier à Dakar au Sénégal.

### Mines:

Les entreprises minières, en activité au Togo, sont contraintes de contribuer à 0,75% de leur chiffre d'affaires annuel au développement local et régional(Décret).

## Le nigérien Abdallah Boureima, nouveau président de la Commission de l'UEMOA

Les chefs d'Etat de l'UEMOA sont parvenus à trouver le 10 avril dernier à Abidjan un consensus autour du candidat du Niger pour occuper la tête de la Commission de l'UEMOA, l'organe exécutif l'institution ouest africaine.

L'ex ministre nigérien de l'Economie et des Finances, Abdallah Boureima, prend donc la tête l'organisation après plusieurs mois d'intérim du fait de tiraillements entre Niamey et Dakar, le Sénégal



souhaitant repositionner un autre compatriote après la démission de Cheikh Hadjibou Soumare.

Jusqu'à-là Commissaire des politiques économiques et de la fiscalité de l'institution, Abdallah Boureima, avait déjà occupé le poste de Commissaire en charge du développement social et culturel en 2011. ■

## MTN Ghana investit 148 millions de dollars US pour moderniser son réseau

La société MTN Ghana veut décaisser 148 millions de dollars US pour améliorer ses services sur toute l'étendue du territoire en 2017. Ce financement va permettre à la société qui s'est adjugée la première place parmi les 22 filiales du groupe sud-africain sur le continent de consolider sa position de leader dans le secteur des télécoms au Ghana.

Grâce à ce financement, la société envisage d'améliorer l'accès à la connexion internet haut débit avec le déploiement de 197 nouveaux sites de connexion 4G (Long Term Evolution - LTE) au Ghana. Ceci portera le nombre total à 475 sites de connexion internet haut débit en 2017.

MTN Ghana ambitionne de construire respectivement 561 et 345 nouveaux sites pour les connexions 3G et 2G sur l'ensemble du territoire. Ce financement, explique-t-on du côté de la direction, permettra également à la société d'améliorer la capacité et la sécurité de l'ensemble du réseau internet de la société au Ghana afin d'offrir des services de qualité à sa clientèle.

« Ces programmes d'investissement apporteront une plus-value à la marque MTN au Ghana », a précisé Ebenezer Twum ASANTE lors du forum des actionnaires de la société,

fin février 2017. « Le déploiement de nouveaux sites 4G va contribuer au développement économique du pays et booster les activités de nos clients », a-t-il ajouté. Une partie de ce financement sera consacrée au développement de services technologiques.

### Des chiffres qui consolident sa démarche

La société a enregistré des hausses dans tous ses services en 2016. Par exemple: la vente des Smartphones a augmenté de 64,4% pour 5 millions d'utilisateurs alors que les utilisateurs du transfert électronique d'argent ont atteint 5,7 millions. Les revenus ont aussi augmenté de 19,8% et sont en général soutenus par le transfert des données qui ont subi une hausse d'environ 65,7%, représentant environ 42% du chiffre d'affaires total. Les services numériques ont également augmenté de 48%. Les souscriptions au transfert d'argent mobile ont également subi une tendance haussière d'environ 79,4%, atteignant 5,7 millions de clients. Selon la direction, « cette situation s'explique par l'introduction de nouvelles innovations dans tous les services proposés ».

### De nouvelles perspectives pour le secteur au Ghana

Malgré sa bonne performance financière

en 2016, la société se trouve confronter à plusieurs défis. Cependant, la direction pense les relever au fur et à mesure que les nouveaux programmes d'investissement auront commencé cette année afin de maintenir sa croissance sur le marché de la téléphonie mobile au Ghana. Pour M ASANTE, « certains obstacles contribuent à ralentir le rythme de la croissance de la société ». Il s'agit des coupures des câbles de connexion internet de même que la volatilité des coûts de maintenance du réseau, la renégociation de la licence d'opération et la compétitivité des grilles tarifaires. Pour la direction, l'obstacle majeur demeure l'imposition de la taxe de stabilisation fiscale qui est déduite avant même la déclaration du bénéfice des sociétés, ceci permettra à l'industrie des télécoms de continuer à contribuer positivement au développement de l'économie du Ghana », a expliqué le directeur général de MTN Ghana.

Malgré sa position enviable de leader de la téléphonie mobile en matière de parts de marché avec 46,89%, loin devant Vodafone qui arrive second avec 21,95%, fin août 2016, la société ne compte pas lésiner sur les moyens afin d'accroître ses performances sur le marché pour cette année. Du côté de la clientèle,

on espère que tous ces programmes de modernisation du réseau aura des conséquences positives sur les tarifs proposés par les fournisseurs d'accès à internet haut débit. « Nous avons besoin d'une bonne connexion à internet pour nos activités économiques. C'est une bonne chose d'investir des milliards pour améliorer ses services. Mais nous espérons que cela se fera sentir au niveau de la grille tarifaire dans les mois à venir pour nous les clients », a souligné John AFFUL, un opérateur économique.

En 2016, MTN Ghana a versé 1,1 milliard de cedis de taxes fiscales au gouvernement et à des agences de régulation du secteur des télécoms. Selon l'Autorité nationale de la communication (NCA), l'organe régulateur des télécoms au Ghana, les abonnés aux services mobiles de la société sont passés de 9 429 065 en juillet à 9 608 952 en août 2017, loin devant Vodafone qui est passé de 3 278 834 à 3 301 319 d'abonnés sur la même période.

Le Ghana compte 35 283 957 abonnés téléphoniques (mobile et fixe) tandis que les souscripteurs des données Internet atteignent 18 031 188 en 2015. ■

**Ekoué BLAME**

## Enko Capital lance un Fonds d'investissement de 200 millions de dollar US dédié à l'Afrique

Enko Capital, la société de gestion d'actifs spécialisée dans l'investissement en Afrique, fondée par le financier camerounais Cyrille NKONTCHOU et co-gérée par son frère Alain NKONTCHOU, a annoncé le 28 mars dernier à Londres, le lancement d'Enko Africa Debt Fund (EADF). Il s'agit d'un fonds de dette dédié à l'Afrique, avec 200 millions de dollars (plus de 120 milliards de francs Cfa) d'actifs sous gestion. Ce fonds, apprend-on officiellement, « investira uniquement dans de la dette souveraine ou d'entreprise, libellée en monnaie locale ou en dollars US et à travers toute l'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud ».



**ENKO CAPITAL**

« Nous sommes très heureux d'élargir notre gamme de produits d'investissements spécialisés sur l'Afrique, qui donnera aux investisseurs la possibilité de profiter des rendements élevés actuellement disponibles sur les marchés africains. Le lancement de EADF représente une étape décisive dans l'ambition du groupe Enko Capital de devenir le leader africain de la gestion d'actifs », a commenté

Alain Nkontchou, associé gérant d'Enko Capital.

EADF est lancé dans un contexte où les Etats africains et les entreprises du continent ont de plus en plus besoin de financements pour leurs investissements, comme en témoigne le nombre d'emprunts obligataires lancés par les gouvernements et les appels publics à vente d'actions qui ont cours sur le continent depuis quelques années.

En plus d'offrir aux Etats et aux entreprises du continent africain une nouvelle opportunité d'obtenir des financements, EADF permet surtout à Enko Capital de diversifier sa gamme de produits, après Enko

Africa Private Equity (EAPEF), qui permet d'investir « dans des entreprises de tailles moyennes susceptibles d'être listées dans les bourses locales quelques années après l'investissement » ; et Enko Opportunity Growth (EOGF), un fonds cette fois-ci dédié aux investissements dans les marchés des actions à travers l'Afrique hors Afrique du Sud. ■

**FinancialAfrik**

**GROUPE**
**CABINET DE FORMATION  
ET DE PERFECTIONNEMENT**  
 SECRETARIAT – ASSISTANAT – ACCUEIL

Des formations pratiques, innovantes, interactives, régulièrement mises à jour !

**PROGRAMME 2017**

Horaires : 07 h 30 – 14 h 30

TOUS LES CHOIX POUR ALLER DIRECTEMENT A L'ESSENTIEL !

Réf.	Intitulé des modules	Durée et dates	Lieu
F0	<b>Forum-formation des Secrétaires et Assistants</b> Thème : Assistant/Manager : Les contours d'une collaboration réussie	1 jour 13 mai	LOME
F1.1	<b>Assister efficacement le Manager : les clés pour un Duo performant</b> <i>I - Accroître la synergie Assistant Manager (s)</i> • Bâtir des relations positives avec le Manager et l'Equipe • Renforcez son efficacité au quotidien <i>II - Gagner en bien-être et en efficacité</i> • Equilibre-Stress-Emotivité-Affirmation de soi	6 jours 08-13 mai 23-27 octobre	LOME COTONOU
F1.2	Organisation du travail et gestion de l'information Classement et d'archivage des dossiers (Formation 60%/ informatique)	05 jours 15-19 mai	LOME
F1.3	Ateliers « Accueil et Gestion de l'information pour Secrétaires et Assistants »	2 jours 26-27 mai	LOME
F1.4	<b>Techniques de communication et de rédaction professionnelle</b>	<b>10 jours</b> <b>17 – 28 juillet</b>	<b>LOME</b>
F1.4.1	Communiquer aisément et prendre la parole en public	2 jours 17-18 juillet	LOME
F1.4.2	Se réconcilier avec l'orthographe et la grammaire	3 jours 19-21 juillet	
F1.4.3	Améliorer ses écrits professionnels	2 jours 24-25 juillet	
F1.4.4	Prendre des notes et rédiger un compte rendu (méthodes mixtes)	3 jours 26-28 juillet	
F1.5	S'affirmer à l'oral et à l'écrit en anglais (Formation exclusivement en anglais)	5 jours 31juil-04août	ACCRA
<b>F2 - Formations «Accueil clientèle»</b>			
F2.1	Techniques d'accueil et relation client pour commerciaux, caissiers et guichetiers français-anglais	5 jours 18-22 sept	NOTSE
F2.2	Techniques d'accueil et gestion de l'information pour Secrétaires-Standardistes	5 jours 11-15 sept	LOME
<b>F3 - Formations Agents de liaison et Vaguemestres</b>			
F3.1	Organisation du travail et relations professionnelles	5 jours 04-08 sept.	LOME
<b>F4 - Formations Chefs de service et chefs de section</b>			
F4.1	Développer des capacités managériales	5 jours 20-24 nov.	NOTSE
F4.2	Conduire le changement avec des outils performants	5 jours 17-21 juillet	LOME
<b>F5 – Développement personnel et Efficacité</b>			
F5	<b>Organisation – Equilibre – Performance – Sérénité</b>	<b>6 jours</b>	LOME
F5.1	S'organiser, gérer priorités, vie professionnelle et vie privée	2 jours 02-03 octobre	
F5.2	Oser être soi-même et s'affirmer sereinement en toutes circonstances	2 jours 04-05 octobre	
F5.3	Gérer efficacement Emotions et Stress	2 jours 06-07 octobre	

Pour tout renseignement concernant les tarifs, les programmes détaillés, les formations en interne, à la carte ou sur mesure, sur site ou délocalisée ainsi que les teambuildings, veuillez contacter le Cabinet.

 Zone Gare routière Agbalépédo - 05. BP 922  
 Tél./Fax : 00228 22 25 98 21  
 Mobiles : 00228 90 12 46 04 / 99 06 72 50 / 22 30 31 32  
 courriel : [cafper@yahoo.fr](mailto:cafper@yahoo.fr)

 TOGO  
**FINANCE & BUSINESS**

 Les pages de l'économie au Togo  
 Le bimensuel de la finance et des affaires